



Ville de Montréal  
Service des ressources humaines

**Description d'emploi Col bleu**

Titre	Code	Ancien code	Groupe de traitement
PRÉPOSÉ(E) – EXPLOITATION DU RÉSEAU D'EAUX USÉES PRIMAIRE	607950	014093	11

**NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION**

Travail comportant l'exécution de tâches relatives au nettoyage, à l'inspection, à l'entretien, à la réparation et à l'opération des composantes du réseau d'eaux usées primaire, c'est-à-dire des collecteurs, des stations de pompage, des bassins de rétention, des intercepteurs et des ouvrages d'interception. Assiste et accompagne les employés de firmes externes affectés à ces travaux. De plus, il exécute des travaux mineurs d'entretien sur les installations de la station d'épuration.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale et l'employé le reçoit sous forme de directives orales ou écrites, de plans ou de schémas. Il réalise les tâches en vue de maintenir le fonctionnement normal des équipements constituant le réseau d'eaux usées primaire.

Un employé de rang supérieur vérifie que le travail est effectué selon les règles d'usage et le rendement est contrôlé par des rapports d'activités.

**PRINCIPALES RESPONSABILITÉS**

1. Assure l'inspection et l'entretien des collecteurs, des stations de pompage, des bassins de rétention, des intercepteurs et des ouvrages d'interception comprenant, entre autres, les conduites de dérivation et de raccordement, les émissaires et les trop-pleins, les ouvrages de dérivation et de régulation, les édifices, les chambres de vannes et de clapets, les chutes et les accès.
2. Assure l'inspection et l'opération des équipements mécaniques tels que vannes, actuateur, dégrilleurs, ventilateurs, compresseurs, pompes et génératrices. Effectue les travaux d'entretien qui s'imposent.
3. Aide à assembler, fabriquer, réparer, installer, entretenir, manipuler ou déplacer des matériaux, appareils et pièces d'équipements. Aide à démonter, réparer, remonter et ajuster des composantes d'équipements mécaniques, pneumatiques, hydrauliques, électriques ou servant à l'écoulement des fluides.
4. Aide les employés de métier dans l'inspection, l'entretien et la réparation des systèmes de télétransmission, de mesure de niveau et de détection de gaz ainsi que des pluviomètres.
5. Localise les regards d'égout, enlève et replace les grilles ou les couvercles. Accède aux installations munies de toutes les pièces d'équipements nécessaires pour son travail.
6. Vérifie la condition générale des collecteurs, des bassins de rétention, des intercepteurs et des ouvrages d'interception, décèle les fuites, les signes de détérioration, les affaissements et autres défauts par des inspections visuelles ou à l'aide de caméra manuelle, télescopique ou tractée.
7. Effectue les réparations mineures des collecteurs, des bassins de rétention, des intercepteurs et des ouvrages d'interception (briquetage, colmatage de fissures) et signale à son supérieur les ruptures ou les dommages majeurs qui nécessitent d'être réparés.

478  
BC

C R  
H

8. Renseigne son supérieur et les ouvriers spécialisés sur les problèmes rencontrés et effectue les vérifications, le nettoyage et les travaux préalables rendant propice l'exécution des tâches de ces derniers.
9. Procède aux travaux de curage des collecteurs et des intercepteurs : fait fonctionner les treuils, enlève, à l'aide de l'outillage approprié, les racines, détritiques et autres ordures obstruant les canalisations et voit à leur chargement dans un camion.
10. Prépare et transporte le matériel et les outils requis aux endroits désignés pour l'exécution des travaux : remorque et opère des appareils tels que pompes, compresseurs, génératrices et autres du même genre; manutentionne, au besoin, les matériaux et les équipements à l'aide d'un chariot élévateur, de monorails, ponts roulants, palans, grue de type HIAB, etc.
11. Effectue, à l'aide de l'équipement manuel ou motorisé approprié, l'entretien courant des lieux : tond le gazon, arrache les mauvaises herbes et nettoie la chaussée et les trottoirs, déblaie la neige et épand des abrasifs aux endroits appropriés; comble les trous et affaissements de terrain et aide à l'entretien des fossés assurant le drainage du sol.
12. Tient un inventaire du matériel, des outils, des pièces et des équipements et voit à leur entretien usuel.
13. S'assure de la propreté de l'outillage, de l'équipement et des lieux de travail.
14. S'assure de suivre et de faire respecter les règles de signalisation routière, de verrouillage et d'entrée en espace clos lors de l'exécution des travaux.
15. Complète et signe, selon les procédures établies et les lois applicables, des rapports d'activités, des rapports d'inspections et tout autres documents nécessaires à l'accomplissement de son travail. Utilise le système de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO).
16. Conduit, opère, s'assure du bon fonctionnement et de la propreté des véhicules et appareils tels que : camion-cube, chariot élévateur, grue de type HIAB. Complète les rapports relatifs à leur utilisation et voit à leur entretien courant.

4/12  
BC

  
C.R.

## QUALITÉS REQUISES

### Bonnes connaissances

- Des activités propres aux installations;
- Des travaux se rapportant à l'inspection, à l'entretien, à la réparation et à l'opération des composantes des réseaux d'eaux usées primaire;
- De l'outillage utilisé dans l'exécution des travaux;
- Des risques du métier et des mesures de sécurité requises;
- Du français parlé et écrit.

### Habilités

- À faire preuve de sens d'observation;
- À lire des plans et à tracer des croquis simples;
- À travailler avec des manuels techniques;
- À employer les outils, la machinerie et les équipements requis;
- À conduire et opérer les véhicules motorisés concernés et à en tirer un maximum de rendement;
- À travailler en espace clos et / ou restreint;
- À travailler en hauteur.

## DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

### Instruction

- D.E.P. pertinent à la fonction.

### Expérience

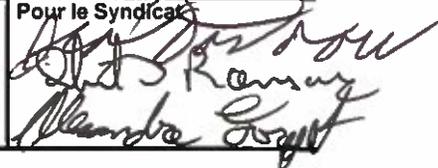
- Posséder quelques années d'expérience

OU

toute combinaison de scolarité et d'expérience permettant à l'employé d'accomplir la fonction.

Posséder un permis de conduire valide.

### Vu et approuvé

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
 Suzanne Gagné	2015	05	21	 Mamba Goulet